

Agent de police municipale

La Ville de Parempuyre, commune de Bordeaux Métropole de plus de 8 000 habitants, recherche un agent police municipale.

Missions :

Placé sous l'autorité du chef du service de police municipale, l'agent devra :

- a. rédiger et traiter les mains courantes, rapports d'intervention...
- b. Assurer la mise en œuvre des activités spécifiques (fourrières, objets trouvés, chiens dangereux, débits de boisson, infractions en matière d'urbanisme...)
- c. Tenir la régie du marché et faire appliquer le règlement du marché,
- d. Participer à la mise en œuvre des plans liés à la prévention des risques, du plan communal de sauvegarde...
- e. Participer aux actions de surveillance de la commune et des bâtiments
- f. Participer aux actions de sensibilisation à destination de publics cibles (commerçants, seniors, milieux scolaire et associatif)
- g. réaliser des actions d'ilotage et de concertation auprès de la population
- h. réaliser des actions de sensibilisation et de répression en matière de stationnement
- i. Participe à la sécurisation de toutes les manifestations et évènements organisés sur le territoire de la commune,
- j. Assurer la distribution de courriers auprès des élus ainsi que de la Préfecture et des services de l'Etat
- k. Rendre compte au chef de services de ses actions et interventions

Profil :

Il est attendu de l'agent un strict respect des consignes données. Il devra respecter la confidentialité de toutes les informations qui sont portées à sa connaissance. De manière générale, il est attendu de l'agent la plus grande probité, un sens aigu du service public et le respect du code de déontologie et des libertés publiques.

Bonne condition physique et maîtrise de soi en toute circonstance, y compris dans les situations de crise ou d'urgence.

Horaires de travail :

Les mardis et jeudis : de 15h00 à 20h00

Le mercredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00

Le vendredi : de 8h00 à 11h00 et de 15h00 à 20h00

Le samedi : de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 20h00

Les horaires et jours de travail seront amenés à être modifiés en fonction des évènements et manifestations prévues sur la commune (soirées et nuits, week-ends, jours fériés...) ou d'opérations menées ponctuellement en matière de prévention ou de dissuasion.

Candidature :

Les candidats devront adresser un CV et une lettre de motivation manuscrite à
Madame le Maire
Hôtel de Ville
1, avenue Durand Dassier
33290 Parempuyre

Les candidats pourront obtenir des renseignements complémentaires auprès de

- renseignements administratifs : Mme Delphine LORA-RUNCO, responsable des ressources humaines (tél : 05 56 95 56 27 / courriel : rh@parempuyre.fr)

Les candidatures (lettre de motivation et CV) devront être adressées avant le 31 juillet 2018.

Poste à pourvoir au 01/09/2018.